



**COMITE DEPARTEMENTAL DE
VOLLEY BALL DU NORD**

99 Rue Schuman 59700 Marcq en Baroeul

Tel : 03.28.07.71.25

Email: cd59volleyball@gmail.com

Site web <http://cdvbnord.com>

FFVolley / LRVBHDF



**B.D.I. N° 23 DU BUREAU
DEPARTEMENTAL DU 26/04/2021**

PRIS CONNAISSANCE

N°	EXPEDITEUR	OBJET	DESTINATAIRE
16	L.R.V.B	BRI 22	Bureau

LE BUREAU PREND CONNAISSANCE : B.D.I. N° 23 du Bureau Départemental, Campagne PSF (Subvention ANS) / Plan de relance FFVolley / VISIOS / Enquête Impact COVID / Reprise Outdoor / Plan « 1 Jeune 1 Solution » /

CAMPAGNE PSF 2021 (Subvention ANS)

La Campagne Projet Sportif Fédéral 2021 va être prochainement lancée. L'enveloppe allouée à la FFVolley a augmenté de plus de 30%. C'est l'occasion de s'appuyer sur ces subventions de l'ANS pour financer le plan de reprise, et notamment le développement de nouvelles pratiques. Pour les clubs ayant déposé une action au titre du PSF 2020, nous rappelons que le dépôt d'une nouvelle demande est conditionné à l'établissement du Compte-rendu financier de chaque action financée.

Pour en savoir plus, voici le lien pour accéder à la note explicative :

[Note explicative sur les compte-rendu financiers.](#)

Le Compte Asso est ouvert, et vous pouvez d'ores et déjà mettre à jour vos informations administratives, ou, si vous n'avez jamais déposé de demande, créer votre compte asso.

Le Comité est à votre disposition pour vous accompagner, ainsi que le référent PSF pour les Hauts de France, Didier DECONNINCK.

Sous quelques jours, les informations concernant le PSF et les dossiers de subvention.

VISIO CONFERENCES

Le Comité a lancé début avril un programme de Visio conférences pour informer et former dirigeants, encadrants et licenciés.

Après la Visio sur l'utilisation de la vidéo, celle du Pole avec Sylvain Boutleux, merci à lui et aux participants.

Désolé quelques erreurs dans les liens, nous expérimentons ces nouveaux moyens de communication, et nous ne maîtrisons pas encore tout cela.

Nous poursuivons notre programme avec les prochaines Visio ci-dessous. N'hésitez-pas à nous faire connaître les sujets que vous souhaiteriez voir abordés.

N'hésitez pas à communiquer sur ces Visio.

Intitulé Détail	Intervenant	Date	Public visé
Interventions dans les écoles : Fonctionnement du sport en Primaire, règles et conditions, mise en œuvre des interventions	Mr. ANSART Conseiller Pédagogique Académie de Lille	29/04/2021	M18 + dirigeants + entraîneurs
S'inscrire https://doodle.com/poll/rqhwfen43v88z5cs?utm_source=poll&utm_medium=link			
Se connecter https://us06web.zoom.us/j/88503037429?pwd=S043Vk1scUtNSDIERmtxVWtDNWhtZz09			
Les dispositifs d'aides aux structures de l'Economie Sociale Solidaire	Mr. CASSEL Nord Actif	04/05/2021	Dirigeants + Entraîneurs
S'inscrire https://doodle.com/poll/3db7yvhpkb5h92?utm_source=poll&utm_medium=link			
Se connecter https://us06web.zoom.us/j/87497144719?pwd=cXIObUM0NWRSMBkNGg4RnBILzBFZz09			

WEBINAIRES à venir		
Les formations d'entraîneur : BPJEPS, DEPJEPS, formations fédérales	Philippe CHEVALET CTS Volley Hauts de France	Jusque M21 + dirigeants + entraîneurs
Dispositifs d'apprentissage et aides associées	Rachid Chikouche EDO Sport Animation	A partir de M18
Développer le sport par l'insertion		
La politique du sport du Conseil Départemental du Nord		
L'emploi : embaucher, obtenir des aides et pérenniser un emploi		
Partage d'expérience : réflexion sur le modèle économique du club		

REPRISE GRACE A L'OUTDOOR

Le plan de reprise fédéral mise, dans le contexte sanitaire que nous connaissons, sur le développement de la pratique outdoor. De nombreux clubs ont déjà ouvert des lieux, qui sont, sous conditions, accessible à tous les pratiquants. Le Comité publiera la liste, au fur et à mesure que vous nous en informerez.

Ont déjà ouvert un espace :

- Cambrai
- Marcq en Baroeul
- Wattignies
- Dunkerque
- Cysoing
- Villeneuve d'Ascq
- Marquette-lez-Lille
- Val de Sambre
- Lys-lez-Lannoy
- Wasquehal
- Saint-Pol-sur-Mer
-

Renseignez-vous, espérant que ces lieux de pratique resteront ouverts le plus possible pendant cet été.

Dès qu'il sera possible d'organiser à nouveau des rencontres, le Comité proposera un Challenge Outdoor, avec les dotations pour les clubs, les licenciés....

PLAN DE RELANCE FFVolley

Ci-dessous **rappel** des principales lignes du plan de relance FFVolley

I. – LICENCES 2020/2021

Toutes les licences « **Compétition Beach Volley 2020/2021** », prises depuis le 20/03/2021 seront **gratuites** (part fédérale) pour les licenciés qui détiennent une licence Compétition 2020/2021 (compétition volley-ball, compétition para volley ou compet'lib) et ce quel que soit le GSA dans lequel est prise cette deuxième licence.

II. - LICENCES EVENEMENTIELLES

Toutes les personnes, à qui il a été délivré une licence « **Evènementielle Initiation 2020/2021** » **entre le 20/03/2021 et le 31/08/2021**, pourront bénéficier pour la Saison 2021/2022 d'une licence COMPETITION (Volley-Ball, Beach Volley ou Para Volley) **part fédérale gratuite**, sous réserve qu'elles n'aient pas été licenciées FFvolley durant les saisons 2019/2020 et 2020/2021.

III. – REAFFILIATIONS ET LICENCES 2021/2022

L'ouverture de la Saison 2021/2022 sera effective dès le 1er Mai 2021. Les GSA pourront se ré affilier à partir de cette date selon la même procédure que les saisons précédentes. Toutes les ré affiliations seront gratuites.

Tous les licenciés 2020/2021 qui **renouvelleront** leurs licences pour la saison 2021/2022 bénéficieront d'une **réduction de 25 %** sur le montant de leurs licences 2021/2022 (**part fédérale**).

Tous les licenciés qui se verront délivrés une licence 2021/2022 entre le 1er Mai 2021 et le 31 Août 2021 auront la possibilité de participer à toutes les activités de reprise de la fin de saison 2020/2021, dans le respect des règlements spécifiques de chaque activité (assurance validée).

ENQUETE IMPACT COVID

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Une première enquête en avril 2020, diffusée par les comités départementaux et régionaux olympiques et sportifs en lien avec la DRJSCS (devenue la DRAJES) et le Mouvement Associatif, avait permis de donner la parole aux responsables associatifs pour décrire la situation de leur association, tout au long de la période de confinement.

Plus de 1000 responsables associatifs avaient répondu à la première enquête permettant ainsi de dégager des données importantes de nature à alerter les pouvoirs publics sur les situations difficiles vécues par les clubs et sur les besoins.

Un an après, nous revenons vers vous pour recueillir vos témoignages sur les difficultés rencontrées dans cette période éprouvante et pour mesurer l'impact de la crise de la covid depuis la reprise progressive - ou non - de vos activités sportives.

Une nouvelle enquête vous est ainsi proposée.

Elle est menée par l'Université de Lille par l'intermédiaire de la Faculté des sciences du sport et de l'éducation physique, à laquelle le Mouvement sportif et la DRAJES sont associés.

Voici le lien pour remplir le questionnaire :

<https://enquetes.univ-lille.fr/index.php/129841?lang=fr>

Pour y répondre au mieux, merci de vous appuyer sur les comptes de votre association sur les 4 dernières années. Je sais que c'est un peu contraignant, faites pour le mieux. Si vous avez une difficulté en cours de route, un membre de l'équipe de recherche pourra vous contacter pour vous aider.

Car il est essentiel qu'un nombre très significatif de dirigeants parmi vous renseignent ce questionnaire pour que les aides et accompagnements des tinsés à faire face aux effets de la Covid sur le fonctionnement de leur club soient ciblés au mieux.

C'est pour cela que je vous demande de bien vouloir également transmettre ce courriel à l'ensemble de vos clubs et de les inciter à participer à cette enquête dont vous mesurez l'importance, j'en suis sûr.

Par avance, je vous en remercie vivement.

Jean Cosléou

Président du **Comité Départemental Olympique et Sportif du Nord**

Président de **Profession Sport 59**

Président de l'**Union Régionale pour le Développement de l'Emploi Sportif**

CAMPAGNE ANS Emploi / Apprentissage

Académie de Lille

Nous vous informons que la campagne **emploi/apprentissage ANS 2021** a été lancée.

La note régionale vient d'être déposée sur le site de la DRAJES (ex DRJSCS)

Le COMPTE ASSO est d'ores et déjà ouvert.

M. Olivier MEGAL Attaché de l'administration de l'État

Mail : Olivier.Megal1@ac-lille.fr www.ac-lille.fr

Voir Note d'orientation jointe

OPPORTUNITE OFFERTES PAR LE PLAN "1 JEUNE 1 SOLUTION"

Préfecture du Nord

Relayé par : Emmanuel RICHARD

Directeur : Département de l'emploi, du travail et des solidarités du Nord (DDETS)
(Regroupement de la DIRECCTE et DDCS)

Lille, le

19 AVR. 2021

Objet : Opportunités du plan « 1 Jeune 1 Solution » pour votre association

Mesdames et Messieurs les Présidents,

Dans le cadre du plan de relance, des moyens inédits ont été mis en place pour faire face aux conséquences de l'épidémie de COVID-19. Dans son volet cohésion sociale et des territoires, ce plan prévoit en particulier une série de mesures favorisant l'accès des jeunes à l'emploi et à la formation, dans le cadre du dispositif « **1 jeune 1 solution** » qui mobilise plus de 9 milliards d'euros à l'échelle nationale.

Pour réussir cette mobilisation au service de la jeunesse, durement touchée par la crise, nous avons besoin de l'implication de tous : collectivités, secteur associatif, entreprises. L'État en tant qu'employeur s'est engagé à proposer 100 000 emplois, 14 000 offres d'apprentissage et 40 000 stages aux jeunes en 2021.

Je sais votre volonté de participer à cet effort collectif et d'œuvrer pour favoriser l'insertion professionnelle de nos jeunes. S'agissant des opportunités d'embauche au sein de votre association, je tiens, parmi les multiples mesures disponibles, à souligner l'intérêt du « Parcours emploi compétences » (PEC), particulièrement adapté pour favoriser l'embauche de jeunes éloignés de l'emploi, avec un accompagnement renforcé.

Dans le secteur associatif, le dispositif « Parcours emploi compétences » peut être pris en charge par l'État à 65% du SMIC ou à 80% si le jeune concerné habite un quartier prioritaire de la ville (QPV). Le CIE jeunes (pris en charge à 47 % du SMIC), l'apprentissage et le dispositif « Emploi Franc + » pour les jeunes issus des QPV sont aussi des outils mobilisables.

Les sous-préfets d'arrondissement, avec à leurs côtés l'ensemble des acteurs du service public de l'emploi local, au premier rang desquels Pôle emploi, les missions locales, et Cap emploi sont à votre disposition pour vous accompagner dans ces démarches. Je vous joins un tableau synoptique des aides de l'État afférentes aux contrats aidés des secteurs marchand et non marchand, ainsi qu'une infographie préparée par Pôle emploi rappelant les avantages associés aux principales mesures. Pour plus d'informations, vous pouvez retrouver toutes les mesures sur le site <https://www.1jeune1solution.gouv.fr/>. Une adresse mail unique 1jeune1solution@nord.gouv.fr est par ailleurs à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement, et vous prie d'agréer Mesdames et Messieurs les Présidents, l'expression de ma considération distinguée.


Michel LALANDE